



FR

CONSEIL DE DIRECTION
103^{ème} session
Rome, 8-10 mai 2024

UNIDROIT 2024
C.D. (103) 12
Original: Anglais
avril 2024

Point n° 6 de l'ordre du jour : Mise à jour concernant d'autres projets et travaux exploratoires du programme de travail 2023-2025

a) Élaboration d'un document d'orientation sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité dans les chaînes de valeur mondiales

(préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Mise à jour sur le projet sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité dans les chaînes de valeur mondiales</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Le Conseil de Direction est invité à prendre note des développements du projet</i>
<i>Mandat</i>	<i>Programme de travail 2023-2025</i>
<i>Degré de priorité</i>	<i>Moyen</i>
<i>Documents connexes</i>	<u>UNIDROIT 2022 – C.D. (101) 4</u> ; <u>UNIDROIT 2022 – C.D. (101) 21</u> ; <u>UNIDROIT 2022 A.G. (81) 9</u>

1. Le présent document a pour objet d'informer les membres du Conseil de Direction des progrès réalisés dans le cadre du projet d'élaboration d'un document d'orientation sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité dans les chaînes de valeur mondiales depuis la 102^{ème} session du Conseil de Direction en mai 2023.

I. HISTORIQUE DU PROJET

2. En 2022, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et l'Organisation internationale de droit du développement (OIDD) ont demandé à UNIDROIT d'envisager d'entreprendre des travaux sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité dans les chaînes de valeur mondiales, compte tenu de son expertise en matière de droit des contrats, considéré comme un catalyseur clé pour la mise en œuvre de mesures de durabilité.

3. Ainsi, le "Développement d'un document d'orientation sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité dans les chaînes de valeur mondiales" a été inscrit au Programme de travail d'UNIDROIT par l'Assemblée Générale lors de sa 81^{ème} session en décembre 2022 (voir le document [UNIDROIT 2022 – A.G. \(81\) 9](#)), sur recommandation de son Conseil de Direction (voir le document [UNIDROIT 2022 – C.D. \(101\) 21](#), par. 115 à 131). Le projet s'est vu attribuer un niveau de priorité

moyen tant que les travaux exploratoires visant à en définir la portée ne seront pas achevés. À l'issue de ces travaux, le projet se verrait attribuer un niveau de priorité élevé, ce qui permettrait la mise en place d'un Groupe de travail chargé du projet.

4. Le projet doit être placé dans un contexte de préoccupation croissante en matière de durabilité, notamment en ce qui concerne la protection des normes environnementales et des droits de l'homme tout au long des chaînes de valeur mondiales. Les contrats commerciaux sont devenus un véhicule essentiel pour se conformer au devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité dans les chaînes de valeur mondiales, et les changements apportés au droit des contrats ont soulevé de nombreuses questions juridiques, qui peuvent bénéficier de l'expertise d'UNIDROIT en matière d'harmonisation juridique, notamment dans les domaines du droit des contrats et du droit commercial.

5. Par la suite, l'Institut européen du droit (ELI) a adressé à UNIDROIT une lettre, en date de juillet 2023, proposant d'envisager d'inclure une évaluation de l'impact de la technologie et de l'utilisation des plateformes dans le contexte des chaînes de valeur mondiales. Comme dans d'autres domaines du droit, la technologie a un impact important sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité. Les technologies ont une incidence sur la conception, la structure et le fonctionnement des chaînes de valeur mondiales, ainsi que sur les possibilités de contrôle des performances en matière de durabilité. La technologie peut également engendrer de nouveaux risques, susceptibles d'avoir des répercussions négatives sur les chaînes de valeur, qui pourraient être évitées et atténuées. Les diverses implications de la technologie pour le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité doivent être prises en compte tout au long du projet.

6. Le projet peut bénéficier de l'expertise d'UNIDROIT dans le domaine des contrats commerciaux et en particulier de son expérience avec les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international (Principes d'UNIDROIT). Il présente des synergies avec d'autres instruments reposant sur le droit des contrats dans le domaine de l'agriculture, à savoir le [Guide juridique sur l'agriculture contractuelle](#) UNIDROIT/FAO/FIDA (2015) et le [Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles](#) UNIDROIT/FIDA (2021). Par ailleurs, le projet sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité s'aligne également sur d'autres projets en cours de l'Institut, en particulier le projet conjoint avec l'Institut de la CCI sur les [contrats d'investissement internationaux](#), qui vise à aborder les développements récents dans le domaine du droit international de l'investissement, notamment l'importance croissante accordée à la responsabilité sociale des entreprises et aux normes de durabilité.

7. UNIDROIT pourrait contribuer à l'harmonisation dans ce domaine en élaborant différents instruments. La première option consiste pour UNIDROIT à publier des commentaires illustrant la manière dont les clauses des Principes d'UNIDROIT et les clauses types des Principes d'UNIDROIT se rapportent à la vigilance à l'égard de la chaîne de valeur. Le deuxième instrument envisageable consiste en un guide de conformité et un ensemble de clauses types. La troisième option consiste à élaborer des orientations juridiques, éventuellement sous la forme d'une Loi type ou de Clauses types. Enfin, une combinaison de toutes les options ci-dessus pourrait être envisagée. Le type d'instrument à élaborer sera défini en fonction des résultats des travaux exploratoires.

II. TRAVAUX EXPLORATOIRES

8. Conformément à la demande du Conseil de Direction, le Secrétariat a effectué des travaux exploratoires en vue de préparer le lancement du projet. Il a entrepris des recherches approfondies sur les principaux instruments juridiques et initiatives en matière du devoir de vigilance des entreprises aux niveaux international et national. Il a également examiné les collections existantes des clauses types, destinée à développer des clauses contractuelles types en matière de développement durable et à proposer un modèle de dispositions contractuelles claires et applicables. Sur la base de cet examen exhaustif, le Secrétariat a analysé les éléments qui pourraient différencier le document d'orientation

potentiel d'UNIDROIT des autres instruments et initiatives existants, afin de combler au mieux les lacunes restantes compte tenu du mandat et de l'expertise d'UNIDROIT.

9. Partant des résultats de la recherche ci-dessus, le Secrétariat prévoit la tenue d'un premier Atelier exploratoire qui se tiendra au siège d'UNIDROIT à Rome les 27 et 28 mai 2024. Au total, treize experts et représentants institutionnels ont été invités à l'atelier en vue de définir de manière plus précise la portée du projet. Le Secrétariat a préparé un document de travail qui reprend les recherches sur le sujet et vise à proposer un point de départ et une structure pour les discussions de l'atelier.

10. L'atelier vise à explorer, entre autres, les questions suivantes:

- a) Enjeux de durabilité des entreprises liés aux chaînes de valeur mondiales: concepts clés
- b) Aperçu des instruments juridiques et des initiatives en matière de devoir de vigilance des entreprises
 - i) Instruments internationaux et supranationaux
 - ii) Législation nationale
 - iii) Collections existantes des clauses types
- c) Contenu du futur instrument: thèmes de discussion
 - i) Définitions
 - ii) Les Principes d'UNIDROIT et le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité
 - iii) Clauses contractuelles non couvertes par les Principes d'UNIDROIT
 - iv) Le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et application
- d) Questions supplémentaires qui pourraient être incluses dans un instrument d'orientation juridique
 - i) Champ de contrôle
 - ii) Obligations
 - iii) Étendue du préjudice
 - iv) Responsabilité
 - v) Application
 - vi) Choix de la loi applicable
- e) Forme possible du futur instrument
 - i) Guide de conformité, avec clauses types et commentaires des Principes d'UNIDROIT
 - ii) Orientation juridique
 - iii) Document d'orientation, comprenant à la fois des clauses types et des orientations juridiques

11. La technologie, en tant qu'élément omniprésent tout au long de la chaîne de valeur mondiale, sera un facteur pris en compte dans l'analyse des différentes parties du programme.

12. Le projet d'ordre du jour annoté de l'Atelier et la liste des participants (en anglais seulement) figurent respectivement aux [Annexes I](#) et [II](#) du présent document.

III. PROCHAINES ÉTAPES

13. L'atelier devrait permettre de définir la portée du projet et de jeter les bases pour la mise en place d'un Groupe de travail chargé d'élaborer le futur document, conformément à la méthode de travail établie par UNIDROIT.

14. Le Conseil de Direction sera dûment informé des résultats de l'atelier et, si le Secrétariat devait juger nécessaire la création d'un Groupe de travail, une proposition sera soumise au Conseil de Direction afin de rehausser le niveau de priorité du projet et d'entamer le travail normatif. Afin de maximiser l'efficacité et d'éviter de devoir reporter les travaux à la prochaine session ordinaire du Conseil de Direction, cette demande pourrait être formulée par écrit.

IV. ACTION DEMANDÉE

15. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note des développements du projet d'élaboration d'un document d'orientation sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité dans les chaînes de valeur mondiales.*

ANNEXE I**Exploratory Workshop on
Corporate Sustainability Due Diligence in
Global Value Chains****Rome, 27-28 May 2024**UNIDROIT 2024
Study 87 – E.W.1 – Doc. 1
English only
April 2024**ANNOTATED DRAFT AGENDA**

1. Opening of the Workshop
2. Introduction to UNIDROIT and the new legislative project on corporate sustainability due diligence (CSDD) in global value chains
3. Purpose of the Exploratory Workshop and consideration of matters identified in the Discussion Paper (Study 87 – E.W. – Doc. 3):
 - f) Corporate sustainability issues related to global value chains: Key concepts
 - g) Overview of corporate due diligence legal instruments and initiatives
 - i) International and supranational instruments
 - ii) Domestic legislation
 - iii) Model clause collections
 - h) Content of the future instrument: issues for discussion
 - i) Definitions
 - ii) The UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts (UPICC) and CSDD
 - iii) Contractual clauses not covered by the UPICC
 - iv) CSDD and enforcement
 - i) Additional issues that could be included in a legislative guidance instrument
 - i) Scope of control
 - ii) Obligations
 - iii) Extent of harm
 - iv) Liability
 - v) Enforcement
 - vi) Choice of law
 - j) Possible form of the future instrument
 - i) Compliance guide, with model clauses and UPICC commentary
 - ii) Legislative guidance
 - iii) Guidance document, including both model clauses and legislative guidance
4. Any other matters
5. Closing of the Workshop

ANNOTATIONS

Item No. 1 Opening of the Workshop

1. The Exploratory Workshop will be held in person, in Rome, at the seat of UNIDROIT, Via Panisperna 28, 00184 Rome. It will be opened on **Monday 27 May 2024 at 14:00 CEST**.
2. It is proposed that discussions be held as per the below tentative timetable.

Monday 27 May

Opening and 1 st Discussion	14:00 – 16:00	120 minutes
Coffee break	16:00 – 16:15	15 minutes
2 nd Discussion	16:15 – 18:00	105 minutes

Tuesday 28 May

1 st Discussion	09:00 – 10:30	90 minutes
1 st Coffee break	10:30 – 10:45	15 minutes
2 nd Discussion	10:45 – 12:45	120 minutes
Lunch break	12:45 – 14:00	75 minutes
3 rd Discussion	14:00 – 16:00	120 minutes
2 nd Coffee break	16:00 – 16:15	15 minutes
4 th Discussion	16:15 – 18:00	105 minutes

Item No. 3 Purpose of the Exploratory Workshop and consideration of matters identified in the Discussion Paper (Study 87 – E.W. – Doc. 3)

3. The purpose of the Exploratory Workshop is primarily to further delineate the scope of the Project. A Discussion Paper will be circulated which offers a non-exhaustive list of issues and questions for discussion on, among other things, the following topics:
 - (a) Corporate sustainability issues related to global value chains: Key concepts. Participants will be invited to discuss key concepts for the purpose of the Project, including “global value chains”; “chain leader”; “value chain contract”; and “corporate social responsibility”.
 - (b) Overview of corporate due diligence legal instruments and initiatives. Participants will be invited to consider (i) (existing and draft) international and supranational legal instruments, (ii) domestic legislation on CSDD, and (iii) model clause collections, and to discuss their relevance for the Project.
 - (c) Content of the future instrument: issues for discussion. Participants will be invited to discuss relevant substantive issues, including the following: (i) definitions; (ii) the UPICC and CSDD; (iii) model contractual clauses not covered by the UPICC; and (iv) CSDD and enforcement, including third-party rights, as well as remedies, dispute resolution and grievance mechanisms.
 - (d) Additional issues that could be included in a legislative guidance instrument. Participants will be invited to discuss the following additional issues that could be included in a legislative guidance document, or in a “hybrid” document containing both model clauses and legislative guidance: (i) scope of control; (ii) obligations; (iii) extent of harm; (iv) liability; (v) enforcement; and (vi) choice of law.
 - (e) Possible form of the future instrument. Participants will be invited to discuss the potential form of the future guidance instrument, including (i) a compliance guide, with model clauses and a commentary to the UPICC; (ii) legislative guidance, or (iii) a guidance document that would combine both model clauses and legislative guidance.

ANNEXE II**EN****Exploratory Workshop on
Corporate Sustainability Due Diligence in Global
Value Chains****Rome, 27-28 May 2024**UNIDROIT 2024
Study 87 – E.W.1 – Doc. 2
English only
April 2024**LIST OF PARTICIPANTS****EXPERTS**

Ms Claire BRIGHT <i>in-person</i>	Associate Professor, NOVA Law School, Lisbon (Portugal) Founder & Director of the NOVA Centre on Business, Human Rights and the Environment
Mr Fabrizio CAFAGGI <i>in-person</i>	Professor, University of Trento and LUISS University (Italy) Judge at the Council of State of Italy
Mr Damiano CANAPA <i>in-person</i>	Professor, University of Lausanne (Switzerland) Director of the Center for Business Law
Ms Sarah DADUSH <i>in-person</i>	Professor, Rutgers Law School, Newark (United States) Founding Director, Business & Human Rights Law Program and the Responsible Contracting Project
Mr Martijn SCHELTEMA <i>in-person</i>	Professor, Erasmus University (the Netherlands) Attorney-at-law & Partner, Pels Rijcken
Ms Suzanne SPEARS <i>in-person</i>	Founder & Principal, PAXUS LLP, Lawyers for Business and Human Rights (United Kingdom)
Mr Ji WENHUA <i>remotely</i>	Professor, University of International Business and Economics, Beijing (China)

INSTITUTIONAL REPRESENTATIVES

European Bank for Reconstruction and Development (EBRD) <i>in-person</i>	Ms Divya CHAWLA Principal Counsel
European Law Institute (ELI) <i>in-person</i>	Mr Ulrich SCHROETER Professor, University of Basel

	Ms Teresa RODRIGUEZ DE LAS HERAS BALLELL Professor, University of Madrid
Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) <i>remotely</i>	Mr Tomislav IVANČIĆ Lead Advisor, Responsible Sourcing and Agricultural Supply Chains
International Development Law Organization (IDLO) <i>in-person</i>	Mr Romualdo MAVEDZENGE Deputy Director of Programmes
Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) <i>in-person</i>	Ms Barbara BIJELIC Deputy Head of Due Diligence, Centre for Responsible Business Conduct

UNIDROIT SECRETARIAT

Mr Ignacio TIRADO	Secretary-General
Ms Anna VENEZIANO	Deputy Secretary-General
Mr Rocco PALMA	Senior Legal Officer
Ms Philine WEHLING	Legal Officer
Ms Priscila PEREIRA DE ANDRADE	Legal Officer